

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[197_Lettres de Hippolyte-Paul Jaÿr à François Guizot : 1847-1849](#)[Item](#)[Ceyzeriat, le 14 septembre 1849, Hippolyte-Paul Jaÿr à François Guizot](#)

Ceyzeriat, le 14 septembre 1849, Hippolyte-Paul Jaÿr à François Guizot

Auteurs : Jaÿr, Hippolyte-Paul (1802-1900)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Les mots clés

[Elections \(France\)](#), [Exil](#), [Femme \(maternité\)](#), [Femme \(santé\)](#), [France \(1848 \(Révolution de février\)\)](#), [France \(1848-1852, 2e République\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1849-09-14

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote21, 21 suite, AN : 163 MI 42 AP 197 Papiers Guizot Bobine Opérateur 32

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Jaÿr, Hippolyte-Paul (1802-1900), Ceyzeriat, le 14 septembre 1849, Hippolyte-Paul Jaÿr à François Guizot, 1849-09-14

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/9255>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionCeyzeriat (Ain)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 19/07/2025 Dernière modification le 04/09/2025

Mais, cher et sacré, m'écrit-il,

ce voyage que je dois y faire à brève échéance, par l'été, je ne puis le faire, le long d'un tel chemin, par l'été, je ne puis le faire, de ma santé affectée, depuis le premier jour jusqu'au dernier, par l'influence de l'agitation et de l'état de la mer, qui ne pourra s'interpréter sans doute de vingt quatre heures.

Quand serai-je assez heureux pour vous voir? Une rencontre avec qui j'ai fait, en revenant, le sujet de l'histoire à Bréviaire m'a dit que vous songiez vous installer à Paris dès le commencement d'octobre. Je serai moi-même de retour vers le 15. Permettez-moi de prendre note dans la poste dont les honneurs vous attendent. Mais, j'espère que de Bréviaire, on viendra à vous avec un dévouement plus vrai et plus affectueux que le mien.

Quelle rapidité dans la succession des faits! La dernière lettre que vous avez reçue de moi est antérieure aux élections. Il semble que des années se soient écoulées de cette époque. Mais vous étiez alors

pour que tous soient nommés à l'Assemblée. Il
faut se garder de cette idée maintenant que l'on
sait que les lois sont votées en dehors des assemblées
et que les décisions sont prises par la Convention et
par le pouvoir exécutif. Mais, si l'on veut
maintenir la forme de la loi, on doit s'efforcer
à traverser qu'elle s'accomplisse, et s'efforcer
de voter politiquement, c'est-à-dire que l'on vote sans
avoir la gloire de voter pour, mais l'histoire de la loi
politique, qu'on ne fait pas de plus les décisions de
l'Assemblée en sans envenant à l'Assemblée.

Malgré d'immenses difficultés qu'il est
impossible de méconnaître, la France, quelque jour,
aura le bonheur de qui lui manque aujourd'hui :
un gouvernement en harmonie avec les besoins
politiques et sociaux de l'époque. Le jour que de
sages transactions rapprocheront, dans
la loi, mon cher président, autant que Dieu
n'ait point voulu d'humilier les calculs humains,
j'ai fait dans cet avenir, séparément. Si nous sommes
destinés à de nouvelles épreuves (et sans doute il
faut s'y attendre) cette conviction m'aidera à les
supporter, l'ordre établi et solidement garanti,
la politique pratiquée suivant les principes d'ordre

et de droit, et de
nous enlever tout
sans être en mesure de
nous enlever tout
sans être en mesure de

qui se l'attache à ce jour
de l'Assemblée, et de
nonobstant l'Assemblée
à l'Assemblée, et de
frapper la page de la loi
certainement, et qu'on ne
d'habituer aux décisions, les
parlementaires, et de
modérer la loi, et de
sur la loi. Je suis
de moins de trois semaines
le résultat de la loi, et
France des élections, plus
ne crois pas qu'on en
le mal est que les lois
qui leurs impressions sont
ce qu'à présent, qu'on en
temps indéfini, acquis au

Ceci a beaucoup
projet de résidence continue

de la sorte, sans la quelle vit la bourgeoisie sans pour-
 voir subsister, et résolvait ses résolutions. Mais ce fut
 une tâche immense, impossible qui m'était faite au
 moment de ma venue en France. Je l'ai si acceptée
 en France sans avoir de renseignements sur les conditions
 de ma situation. Je me suis mis à l'œuvre, aux dépens de mes
 intérêts personnels. La combinaison m'a servi mieux
 ainsi. Je suis allé à la Chambre législative dans la
 présidence du conseil d'administration des mines de la
 Seine. C'est une fonction sans attachement, sans
 influence aux détails, sans contacts secondaires, sans rien
 de ce qui gâte la plupart des emplois industriels.
 Je n'ai ni direction, ni responsabilité personnelle, sinon
 la responsabilité morale. Ma mission de base, disant
 que le titre l'indiquait, à occuper la fonction aux côtés
 du conseil où les questions s'élevaient, s'élevaient et
 s'élevaient. Mais trouvez peut-être que je n'ai
 pas un tort de me donner une telle occupation.
 Elle me retiendra à Paris l'hiver et, pour le
 surplus, me laissera libre de mes mouvements, c'est-à-
 dire que je serai avec mon fils pendant les
 vacances des cours de droit et qu'il tiendra à main
 de passer encore avec lui celle des vacances. Quant
 à ma femme, elle verra, suivant les besoins de
 la santé et ceux de l'éducation de la fille, à
 la partager entre la ville et la campagne.

Mon cher et aimé
 Le voyage en France
 m'a pas réussi à ce point
 d'être un bel succès. Je
 de ma santé affectée, depuis
 d'ailleurs, par l'influence de
 de m'aurait pas permis
 d'ingérer quatre heures.
 Quand serai-je
 de la. Une personne avec
 le sujet de Chateaubriand à
 sans installer à Paris des
 je serai moi-même de la
 de prendre note dans la
 vous attendent. Ah, grand
 d'entraîner à Paris avec un
 affectueux que la mère.
 Quelle rapidité
 faite! La dernière lettre
 et antérieure aux élections
 nous séparant de cette époque

21 suite

3

combien de temps cela durera ! et si je fais,
en acceptant, un mauvais pas dans mon caractère ?
puis je serai à rebours j'en suis sûr dans les fonctions publiques.
encore de questions sur l'avenir, tout justifiées.
J'attends, certain seulement d'une chose : c'est que si les
circonstances le commandaient je quitterais tout cela pour
mon divorce.

On avait mon projet d'aller vous voir. J'étais
changé de respect pour vous de Latourville, devenu
agréable, mais sur cette occupation ne s'agit pas ;
de Devienne qui glisse à Lyon par contenance et
qu'on a le mauvais goût de ne pas faire rentrer dans
la magistrature ; de Dangeville qui n'a rien
changé ; de Darcy aujourd'hui Préfet du Rhône, et
dont le langage et la conduite sont excellents. Je
m'acquiesce de ces commissions, avant les quelles il est
juste que je mette ma conscience pour vous et pour
votre famille de ma femme et de mes enfants.
Mais j'aye et Chérie veulent, en particulier que je vous
dise le gring qu'elles attachaient à être prêtres
oubliés de M^{lle} Guizot.

Adieu, Mon cher et honoré président

Conservez moi quelques sympathies en retour de mon
attachement toujours dévoué dans réserve.

Le 10 Mars

Cyprien 14 / 1849